



LA COMMUNAUTE URBAINE D'ALENCON RECRUTE A TEMPS COMPLET

DEPARTEMENT : DE L'EDUCATION ET DES PROXIMITES
DIRECTION : ACTIONS EDUCATIVES
SERVICE : PETITE ENFANCE
INTITULE DU POSTE : CUISINIER - H/F
CADRE D'EMPLOIS : ADJOINT TECHNIQUE
GRADE : ADJOINT TECHNIQUE - ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE - ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE

Mission du poste : Préparer les repas des enfants accueillis en crèche.

ACTIVITES PRINCIPALES	FORMATION ET COMPETENCES REQUISES
<ul style="list-style-type: none"> - Préparer les repas, en respectant des horaires, la marche en avant et les règles d'hygiène. - Avant le service préparation des échantillons – vérification des températures avant, pendant et après la cuisson - Garantir la gestion des denrées alimentaires de la crèche : passation des commandes, réception et contrôle des marchandises (vérification du froid à la livraison et pendant le stockage), gestion des stocks en lien avec les procédures du service. - Gérer le stock des produits d'entretiens - Désinfecter et nettoyer la cuisine, salle de restauration, matériel et électroménager. 	<p>Formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CAP cuisinier apprécié ou CAP Petite Enfance, - HACCP (Hazard Analysis Critical Control Points : analyse des risques, points critiques pour leur maîtrise), - Gestes et postures. <p>Compétences techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance en diététique infantile et connaissance de l'alimentation du jeune enfant, - autonomie et sens de l'organisation, - Respect des consignes de sécurité et bonne connaissance en matière d'hygiène, - Connaissance des produits d'entretien. - Intérêt pour le travail avec une équipe pluridisciplinaire - Pratique des outils bureautiques <p>Aptitudes personnelles :</p> <p>Esprit d'équipe – Conscientieux – Discrétion – Adaptabilité - Comportement Eco citoyen- Bonne condition physique</p>

ACTIVITES SPECIFIQUES	FORMATION ET COMPETENCES SPECIFIQUES
<p>- Participer à l'éducation au goût des tout-petits au quotidien et lors de la semaine du goût : diversification alimentaire, découverte des aliments et des plats</p> <p>- Participer à la dynamique d'équipe et aux projets de la crèche, réunions, temps festifs, animation d'ateliers culinaires thématiques avec les enfants et/ou les familles</p>	

CONDITIONS D'EXERCICE
<p>Rattachement hiérarchique : Rattaché(e) à la Responsable de la crèche</p> <p>Temps de travail : 38h30mn par semaine avec 25 CP et 21 RTT par an</p> <p>Action sociale : Participation à la mutuelle – Adhésion au CNAS (Comité National d'Action Sociale) – Amicale du personnel</p> <p>Contraintes particulières liées au poste : Port d'une charlotte, de sur chaussures, changer de blouse à la fin de la préparation des repas – port de gants pour le ménage.</p>

Les candidatures accompagnées, d'une lettre de motivation et d'un CV, sont à adresser au plus tard le : **12 juillet 2024**

Merci de bien vouloir rappeler sur votre courrier la référence de l'offre d'emploi suivante : **92/2024**

<p>Soit par courrier à l'attention de : Monsieur le Président de la Communauté Urbaine d'Alençon Direction des Ressources Humaines CS 50362 – Place Foch 61014 Alençon Cedex</p>	<p>Soit par mail à l'attention de : courrier@ville-alencon.fr</p>
--	---

Pour tout renseignement, contacter le service Recrutement au 02.33.32.40.31.

La Directrice des Ressources Humaines,

Maud BORDERIE-MOULIN

En application du RGPD et de la Loi Informatiques et Libertés, tous les candidats disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de leurs données personnelles, pour exercer ce droit, veuillez nous écrire à l'adresse mail suivante : courrier@ville-alencon.fr ou par voie postale à CUA/Ville d'Alençon – Place Foch – CS 50362 – 61014 Alençon cedex, en indiquant le droit que vous souhaitez exercer et les données concernées.

Travailleurs handicapés : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.